

Dossier suivi par : Baptiste GAUTIER
b.gautier@vallonsdevilaine.fr +33662794114
Référence : 26-002-SCOT-FM-BG-Avis SMVV
révision SCoT Pays de Vitré

Monsieur le Président,
Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
1 b allée des Cèdres
35500 VITRÉ

Guichen, le 2 juin 2026,

**Objet : Avis du Syndicat mixte du SCoT des Vallons de Vilaine sur le projet de révision
du SCoT du Pays de Vitré**

Monsieur le Président,

Par courriel en date du 3 mars 2026, vous avez sollicité l'avis du Syndicat mixte du SCoT des Vallons de Vilaine au sujet du projet de révision du SCoT du Pays de Vitré, conformément aux dispositions de l'article L143-20 du code de l'urbanisme.

L'examen de ce projet n'appelle pas de remarque particulière de la part du Syndicat mixte du SCoT des Vallons de Vilaine.

Les services du Syndicat mixte restent à votre disposition pour répondre à toute question éventuelle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Syndicat mixte
des Vallons de Vilaine,
Maire de la Noë-Blanche,

Frédéric MARTIN




**VALLONS
DE VILAINE**
SYNDICAT MIXTE

SYNDICAT MIXTE
DES VALLONS DE VILAINE
12 rue Blaise Pascal
ZA La Lande Rose
35580 GUICHEN